



Déclaration liminaire de l'Unsa-Éducation au CTA du 4 juillet 2022

Monsieur le Recteur,
Mesdames, Messieurs,

Une situation politique inédite en France ... qui exige de répondre aux urgences du quotidien

Un message fort a été adressé au gouvernement et au Président de la République lors du second tour des élections législatives. Pour la première fois depuis l'inversion du calendrier électoral en 2002, les électrices et les électeurs n'ont pas donné de majorité absolue au président élu pour gouverner... ni à aucun autre parti ou coalition pour créer les conditions d'une cohabitation, comme notre Vème République a pu en connaître par le passé.

Que retenir de ces élections ?

Tout d'abord, que le premier parti de France est le parti des abstentionnistes.

Ensuite, qu'aucun parti ou coalition n'a gagné, hormis le Rassemblement National qui a conquis un nombre de sièges record et confirme dans l'hémicycle sa place de premier parti d'opposition avec une implantation et des moyens qu'il n'avait osé espérer

Enfin, nous sommes devant une crise institutionnelle, fruit d'une crise politique grave et profonde. Cette situation représente un danger pour notre stabilité démocratique. La période qui s'ouvre est des plus incertaines. L'amalgame possible des crises politique, sociale, économique, environnementale et géopolitique fait courir les plus grands risques.

En résumé, si cette situation politique est inédite en France, l'exigence de répondre aux urgences du quotidien n'a jamais été aussi forte.

Pour l'UNSA, face à une extrême-droite qui se fortifie, avec des territoires durablement conquis et au défi démocratique que représente une abstention croissante qui se maintient, notamment chez les jeunes, il est indispensable de changer de méthode politique, à l'opposé de ce qui s'est passé pendant le premier quinquennat Macron, où le rôle des corps intermédiaires dans la démocratie sociale a été ignoré, voire mis à mal.

Le président a désormais la responsabilité de trouver une issue. Le pire serait qu'il noue des alliances avec certains pour faire plier les autres sans entendre ce qui s'exprime au plus profond de la société.

L'erreur du président et de sa majorité relative ou des formations politiques d'opposition serait de camper sur leurs positions respectives rendant notre pays ingouvernable.

D'ailleurs si on regarde nombre de démocraties voisines, force est de constater que de grands pays ont l'habitude de coalitions gouvernementales ou de majorités trouvées au cas par cas sur tel ou tel sujet.

Les politiques de la majorité relative mais aussi ceux des oppositions doivent comprendre que c'est sur les urgences du quotidien que des réponses sont attendues. Il faut absolument répondre aux épuisements, aux déceptions et aux désespoirs.

Alors finalement, cette situation inédite en France ne serait-elle pas l'occasion de créer enfin une culture du compromis dans la vie politique française ? Il faut que l'exécutif arrête de penser et décider seul, et qu'il reconnaisse enfin que notre démocratie est faite de nombreuses participations, politiques mais aussi syndicales notamment.

Pour rappel, le compromis est défini par le dictionnaire Larousse, comme une action qui implique des concessions réciproques.

À l'UNSA, nous sommes rompus au compromis depuis notre création et donc légitimes à en parler. Le préalable à tout compromis est d'accepter le dialogue, le vrai, pas la simple écoute polie.

L'intention de dialogue ne suffit pas. Il faut des actes concrets et durables.

C'est vrai que dialoguer n'est pas facile. Pour tout dire, c'est exigeant, cela prend du temps (ce fameux temps qui nous manque trop souvent) et cela nécessite une bonne dose d'humilité en acceptant de ne pas détenir forcément La vérité sur le sujet en discussion...

A ce propos, Monsieur le Recteur, l'Unsa-Éducation déplore notamment que des courriers et mails envoyés par certains de ses syndicats restent désespérément sans réponse du rectorat.

Après ce propos liminaire incontournable sur le contexte politique général tant la situation est inédite, nous allons désormais centrer notre déclaration sur le champ de l'éducation, et notamment sur la fragilité actuelle de notre système éducatif. Il faut absolument en prendre toute la mesure et réparer le lien avec les personnels et même avec l'ensemble de la communauté éducative

Cette fragilité du système éducatif a de multiples causes :

- *En premier lieu, un fonctionnement très vertical.*
- *En deuxième lieu, une crise sanitaire a marqué ces 2 dernières années qui ont bouleversé la vie des personnels et des structures,*
- *En dernier lieu, nous vivons une crise systémique de notre système éducatif en termes de dévalorisation, de précarisation et de mal-être de nos métiers de l'éducation,*

Nous les avons déjà développées à maintes reprises

Pour l'Unsa-Éducation, cette crise multifactorielle nécessite des mesures fortes pour relever notre système éducatif, abimé par ces 5 dernières années, pour redonner confiance aux personnels.

Et cela doit passer immanquablement par un changement de méthode plus large de l'exécutif en direction des représentants des salarié-es. Tout comme l'UNSA, l'Unsa-Éducation est convaincue que les salarié-es eux-mêmes, par les organisations qui structurent leur analyse et leur parole, peuvent permettre la prévention des crises ou le dépassement des crises par la construction de solutions partagées, des solutions sources de progrès.

Le progrès par l'École publique est notre moteur.

La crise la plus urgente est celle de l'attractivité de nos métiers. L'UNSA Éducation est très inquiète des conditions dans lesquelles va s'opérer la prochaine rentrée scolaire.

Nous alertons depuis de nombreuses années sur cette situation de déficit d'attractivité qui s'installait et nous avons prévenu de son accélération.

La revalorisation de la valeur du point d'indice ainsi que les autres mesures d'accompagnement marquent un changement de dogme mais ne permettent pas de combler la perte de pouvoir d'achat accumulée par des années de gel du point d'indice. Avec 3,5% le compte n'y est pas, loin s'en faut !

Le gouvernement doit proposer à l'Assemblée nationale une programmation budgétaire pluriannuelle ambitieuse pour restaurer cette confiance et créer le choc d'attractivité nécessaire à notre École.

La réforme de la formation des métiers d'enseignantes CPE et PsyEN a accéléré cette désaffectation en compliquant non seulement l'accès à ces métiers, mais en rendant plus périlleuse l'entrée dans ces métiers, avec parfois des chocs qui sont ensuite difficilement surmontables pour ces nouveaux professionnels.

À ce propos, Monsieur le Recteur, l'Unsa-Éducation, par la voie du SE-Unsa vous exprime sa totale opposition à la façon dont le rectorat de l'académie de Reims répartit les admis au CRPE entre les quatre départements.

À la lumière des informations qui nous sont remontées par des admis au CRPE nous faisant part de leur affectation, nous avons relevé des anomalies. Comment expliquer en effet, que des admis ayant demandé la Marne en 1^{er} vœu aient été affectés dans les Ardennes alors que d'autres admis avec un rang au concours moindre aient obtenu la Marne ?

Normalement, l'affectation des admis au CRPE se fait en respectant leur rang d'admission au CRPE et en les affectant dans le département en suivant leur ordre de préférence. Or, le Rectorat de Reims a affecté les admis CRPE selon leur rang de concours et leurs vœux MAIS dans la limite des capacités d'accueil (postes à temps plein et à mi-temps) ouvertes dans chaque département.

Pour le SE-Unsa cette modalité d'affectation est inadmissible. Le rang au concours devient secondaire, le 1^{er} critère de répartition entre les départements étant le statut du lauréat.

Dès vendredi, le SE-Unsa est intervenu au ministère pour dénoncer ces pratiques et demander le retrait immédiat de cette instruction de la DGRH. Et faute d'une abrogation par le ministère de l'Instruction donnée par la DGRH, le SE-Unsa a prévenu le cabinet du ministre qu'une requête en annulation de l'Instruction du ministère ainsi qu'un référé suspension seraient déposés auprès du Conseil d'Etat.

À peine arrivés dans l'Éducation nationale et déjà maltraités !

Dernière raison de cette liste non-exhaustive, c'est la mise sous-tension budgétaire du système. Elle impose une gestion des personnels à flux tendu sans se donner, ni le temps, ni les marges budgétaires, entre le temps du recrutement et celui de la prise de fonction. Elle ne se donne pas non plus les moyens humains pour administrer notre ministère avec des personnels administratifs trop peu nombreux. Le plan de requalification de la filière administrative que nous soutenons nécessite des créations d'emplois.

Nous savons que toute l'institution est mobilisée pour tenter de préparer la rentrée, mais l'UNSA Éducation réaffirme que des mesures complémentaires, immédiates et ambitieuses sont indispensables afin de sécuriser, non seulement la rentrée, mais l'ensemble de l'année scolaire.

Car les difficultés sont plus profondes encore que la capacité à mettre un-e enseignant-e devant chaque classe la première semaine de septembre.

C'est déjà un grand défi, mais en plus il ne dit pas tout quant aux manques de personnels sur de nombreux autres métiers et fonctions, à commencer par celle de remplaçant-e, absolument nécessaire pour affronter les congés ou départs pendant l'année scolaire.

Déjà depuis de nombreuses années, des écoles et des établissements n'ont plus d'infirmier-ère, ni de médecin, ou encore d'assistant-e social-e, empêchant ainsi de mettre en œuvre les obligations du ministère envers les élèves avec des pertes de chances pour ceux-ci.

Le déficit d'attractivité est tel, qu'à l'instar d'autres académies, l'Académie de Reims mène une opération de promotion et de découverte des métiers de l'Éducation nationale au-delà du métier d'enseignant. Il ne s'agit pas de job dating, pour recruter dans l'immédiat, mais d'un « Talent Tour » pour donner envie de rejoindre l'académie de Reims à l'avenir.

Monsieur le Ministre a également exprimé sa volonté de lutter contre les inégalités scolaires. C'est un objectif que nous partageons pleinement.

C'est un objectif ambitieux si on veut s'engager, comme nous le voulons à l'UNSA Éducation, à travailler jusqu'aux questions de mixité sociale dans nos écoles et établissements scolaires ou encore d'offre éducative en milieu rural.

Mais pour éviter de continuer à reproduire les inégalités sociales, il nous faut d'abord réussir à avoir des personnels sur toutes les missions et fonctions et pendant toute l'année scolaire. Il faut ensuite qu'ils puissent être économiquement sécurisés pour entrer dans la participation à des projets collectifs et acquérir de nouvelles compétences.

Une loi de programmation budgétaire pluriannuelle ambitieuse pourrait ainsi réparer des injustices comme par exemple, les temps partiels subis des AESH qui les empêchent de percevoir une rémunération complète ou l'exclusion des assistant-es d'éducation ou des AESH de la prime Rep+.

Pour conclure, Monsieur le Recteur, notre École publique et laïque est au cœur d'une société aujourd'hui fracturée et menacée de nombreux périls sociaux, démocratiques ou environnementaux encore. L'UNSA Éducation est mobilisée par et pour le sens de nos métiers qui préparent l'avenir. Nous souhaitons vivement que les conditions soient réunies pour renouer avec le progrès dans et par notre service public d'Éducation.